Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 035-213501604-20251204-422025-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE **N°42/ 2025**

COMMUNE DE LOUTEHEL
35330

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi deux décembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement élu et légalement convoqué s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Pascal GUERRO.

DATE D'AFFICHAGE :
25/11/2025

Etaient présents :
ROUSSEL Céline, CORDUAN Frédéric, CAUCHE Christian, BOUCARD Joël, AUBERT ÉRIC, DRUAIS Benoît,

NBRE DE CONSEILLERS : 9
PRESENTS : 6

Etaient absents :
MAURY Carole excusée, CHEVAL Anne-Sophie, ESLAN Vanessa

Madame ROUSSEL Céline a été désignée secrétaire de séance.

VALIDATION DU DEVIS BERGER LEVRAULT POUR L'INTÉGRATION DES ACTES D'ÉTAT CIVIL NUMÉRISÉS DANS LE LOGICIEL

M. Le Maire demande au conseil municipal de valider le devis de Berger Levrault concernant l'intégration des actes d'état civil numérisés dans le logiciel.

Le devis d'intégration de ces actes s'élève à 400 € HT soit **480 € TTC**.

Après délibération, le conseil municipal valide à l'unanimité le devis proposé ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
P.GUERRO

